

ARRETE TEMPORAIRE N° 2025-057
PORTANT REGLEMENT DE CIRCULATION
ET DE STATIONNEMENT

PUBLIÉ LE

22 MAI 2025

MAIRIE DE LA WANTZENAU

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,

VU la loi du 2 mars 1982 portant décentralisation,

VU le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,

VU la demande de Monsieur Paulo NASCIMENTO de l'entreprise SIRS du 21/05/2025,

CONSIDERANT que dans le cadre **d'un ajout d'un branchement pour l'Electricité de Strasbourg avec ouverture de fouille** pour une parfaite sécurité, il est nécessaire de modifier les règles de circulation et d'interdire le stationnement,

Arrête

Article 1: Les règles de la circulation routière sur le territoire de la Commune de La Wantzenau sont modifiées comme suit :

**A partir du mardi 10 juin 2025 pour une durée de 12 (douze) jours,
22, Rue du Général Leclerc,**

Réglementation 4.03.02 : stationnement interdit au droit du chantier

Réglementation 3.02.05 : Voie à vitesse limitée à 30 km/h

Directives : La circulation sera rétrécie de 0,5m à 1m et les piétons seront déviés sur le trottoir d'en face.

Article 2: Le stationnement est interdit et qualifié gênant sur la zone de chantier.

Article 3: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise SIRS.

Article 4: Les services de la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 5: Copie de la présente sera adressée à :

- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
- Mme. la Présidente de l'Eurométropole,
- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- M. le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
- Compagnie des transports Strasbourgeois,
- M. Pascal LEIMENSTOLL, Evènements et Manifestations à la CTS,
- M. NASCIMENTO Paulo de l'entreprise SIRS,
- Aux archives à la Mairie.

Fait le 21 MAI 2025

La Maire,
Michèle KANNENGIESER



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **NASCIMENTO** Prénom : **Paulo**
Dénomination : **SIRS** Représenté par :
Adresse Numéro : **4** Extension : Nom de la voie : **Rue des Pêcheurs**
Code postal **6 7 2 0 1** Localité : **ECKBOLSHEIM** Pays : **France**
Téléphone **0 3 8 8 7 8 9 0 3 0** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **Dict** @ **sirs.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **22 rue du Gal Leclerc**
Code postal **6 7 6 1 0** Localité : **LA WANTZENAU**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Nouveau branchement pour l'Electricité de Strasbourg avec ouverture de fouille**
Date prévue de début des travaux : **1 0 0 6 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **0 1 2**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **0 1 2** Date de début de réglementation **1 0 0 6 2 0 2 5**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

déviations sur le trottoir d'en face pour les piétons

chaussée rétrécie de 0.5 à 1 m

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

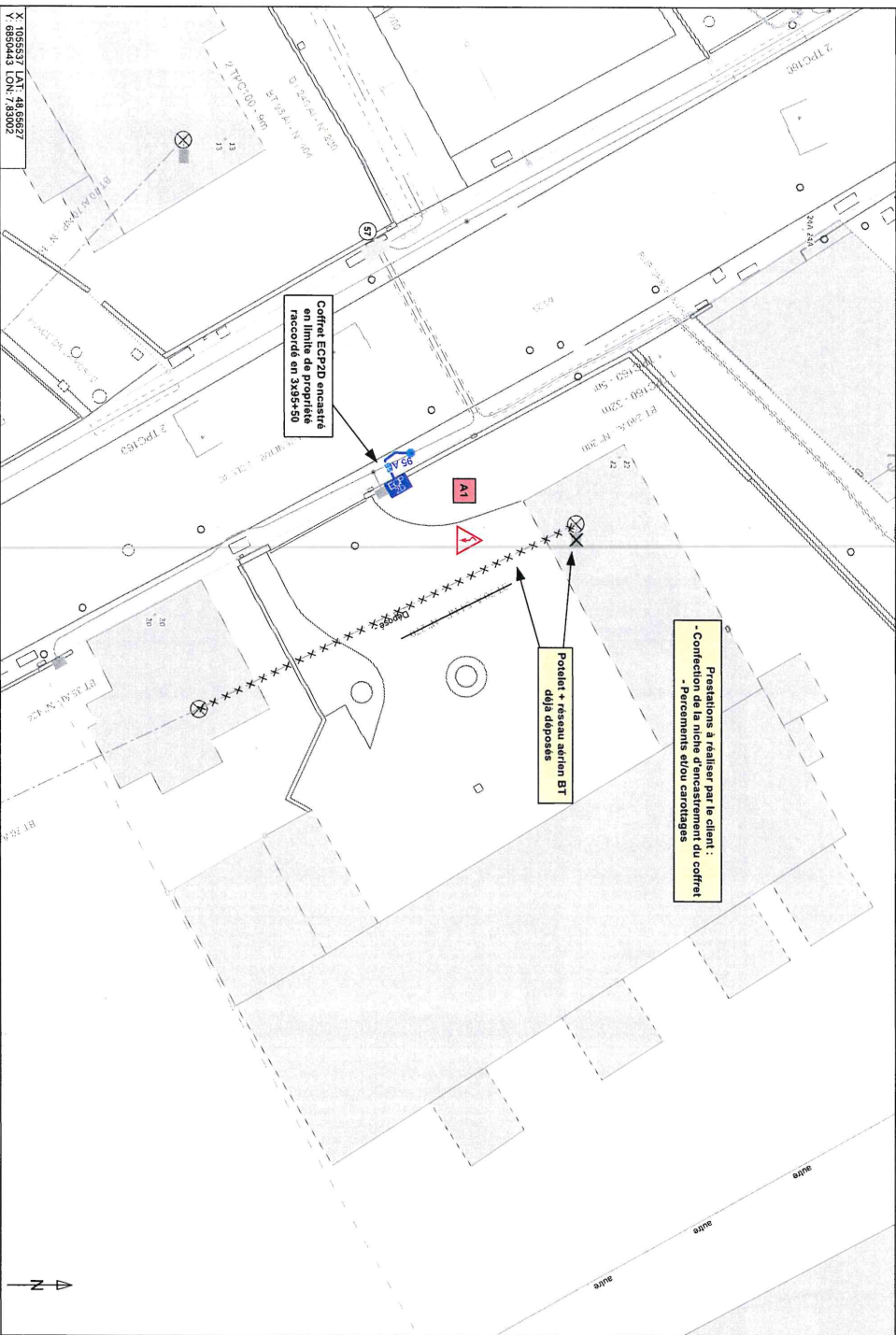
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 1 0 5 2 0 2 5

Nom : JULIEN Prénom : Coralie Qualité : Assistante technique





PLAN PROJET
 Plan 2024639518C2 du 25.03.2025 (VAR1)

Édité par : PAVEN Christophe
 Format : 630*237/mm (A4*2)
 Plan N° : C2
 Échelle : 1/200e

Édité le : 25 mars 2025
 Échelle : 1/200e

Commentaires :

AFFAIRE N°2024639518
 LA WANTZENAU - 22 RUE DU GENERAL
 LECIERC - Nouveau raccordement - Kleffer

Indicateur :
 Christophe PAVEN
 christophe.paven@strasbourg-electricite-reseaux.fr

Entité :
 IR

Cartographie réalisée par le service de l'Énergie de Strasbourg Métropole. Tous droits réservés. Toute réimpression sans autorisation écrite est formellement interdite.

STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX

LÉGENDE

- Connexion
 - BT - Souterrain
 - Coffret
 - ECP2D
- Câble
 - BT souterrain, 95 A
- Connexion EP
 - <toutes les autres valeurs>
- Câble EP
 - <toutes les autres valeurs>
- Porcheul - Déposé
- Ligne - Déposé
- X X Déposé

Scannez ce QR code pour obtenir des informations complémentaires des éléments représentés